

MM. BIAS, libraire à Compiègne, présenté par MM. de Bonnault et Plessier.

BLONDEAU, banquier à Paris, présenté par MM. de Bonnault et G. de Sèroux.

Abbé GAILLARD, vicaire à St-Antoine, présenté par MM. Pihan et Vattier.

LEVÉZIEL, directeur de l'*Echo de l'Oise*, présenté par MM. de Bonnault et de Roucy.

LOUIS DE ROYER, à Vaudrampont, présenté par MM. de Bonnault et Vattier.

M. Plessier fait connaître le grand ouvrage de M. Boulanger, de Péronne, accompagné de nombreuses planches, reproduisant ses principales découvertes gallo-romaines, et digne de faire pendant au fameux album de Carenda; la Société d'icidé qu'elle y souscrit.

M. de Bonnault fait savoir également qu'il a découvert à la bibliothèque nationale, grâce à la complaisance de son ami M. Bouchot, conservateur du cabinet des estampes, deux vues de Compiègne, dessinées à la plume, datées de 1611 et signées de Joachim Duviert. Pour donner une idée du talent de ce Hollandais, il fait passer sous les yeux de ses confrères d'autres dessins du même artiste relatifs à Gisors et que M. Louis Regnier a fait reproduire. Nous espérons pouvoir distribuer prochainement aux membres de la Société, les deux dessins de Compiègne, en phototypie.

M. Plessier communique un beau tableau synoptique du budget de la France en 1786,

et l'étudie au triple point de vue calligraphique, historique et financier.

L'emploi de diverses écritures, la profusion des lettrines colorées et même dorées, le luxe des accolades et des filets multicolores donnent à cette pièce un aspect artistique peu en rapport avec le fond et qui rend presque agréables à contempler d'arides colonnes de chiffres.

Au point de vue historique, on y trouve sur le personnel financier et administratif, sur la division de la France en généralités avec l'étendue des territoires, le chiffre de la population et la quote-part de l'impôt, une foule de renseignements précieux qu'on ne saurait recueillir sans de longues recherches et qui sont groupés en un clair tableau plus facile à lire qu'à résumer dans un procès-verbal. A côté de la métropole, les colonies suggèrent d'amères réflexions, tant notre empire colonial y apparaît mutilé par suite du désastreux traité de Paris ; et cependant nous possédions encore Saint-Domingue et l'Île-de-France que nous perdrons bientôt. L'Angleterre a pris la meilleure part de nos dépouilles, et la Louisiane cédée à l'Espagne ne nous reviendra que juste assez de temps, pour la vendre aux États-Unis.

Cependant, c'est surtout le côté financier qui frappe ici l'imagination, à cause de la date même du tableau, 1786. La dette qui pour les rentes perpétuelles et les rentes viagères ne dépasse guère 200 millions, contre une recette évaluée à plus de 600 millions, nous ferait sourire de pitié, si l'on ne songeait que c'est là pourtant le point

de départ d'une révolution qui, envisagée au seul point de vue financier, devait aboutir à la banqueroute. Rarement les chiffres ont eu autant d'éloquence, et nous ne saurions trop remercier notre confrère d'avoir si bien su les laisser parler.

M. Lambin poursuit ses études sur la forêt de Compiègne commencées par celle sur l'Ortille et continuées avec ce soin pieux qu'éveille le culte légitime des souvenirs de famille. Il nous conduit aujourd'hui au poste de Saint-Corneille, cette maison d'aspect moitié forestière, moitié ecclésiastique, dont ni Lambert de Ballyhier, ni Caillette de l'Hervilliers n'ont rien su nous dire. Elle doit son origine à une fondation pieuse de Thibaud de Romigny vers la fin du règne de saint Louis, en 1264. Pour doter la chapellenie qu'il voulait établir en ce lieu, il donna 240 livres, les religieux de Saint-Corneille y ajoutèrent huit muids tant de blé que d'avoine, et le roi concéda le droit de faire paître dans sa forêt 142 porcs et un nombre illimité de vaches. Les constructions s'élevèrent et la chapelle se doubla d'un hospice, ou maison hospitalière, pour recevoir les pèlerins et les voyageurs.

Malheureusement les documents parvenus jusqu'à nous ne remontent guère plus haut que le XVII<sup>e</sup> siècle. La chapelle fut bénie en 1515 et tous les dimanches, jusqu'en 1779, on y célébra la messe pour les gardes de la forêt.

Le reste des bâtiments n'a plus qu'une destination profane : vénerie avec François I<sup>er</sup> en 1539, puis simple ferme louée à des particuliers par l'abbé de Saint-Corneille.